

# CLEF scrl

Coopérative pour Les Energies du Futur

Frasnes-les-Anvaing  
22 mai 2012

Investir dans un projet local et citoyen

# CLEF scl, société coopérative citoyenne

---

## ❑ Une **société coopérative** citoyenne

- la non recherche d'un but spéculatif (Art. 29 et 6): le coopérateur n'est pas là par seul esprit de lucre mais veut, par contre, apporter son aide à un projet qui dépasse ses seuls intérêts. Il le fera avec le support de tout autre associé qui a la même motivation et la même vision des choses.
- la libre entrée pour de nouveaux actionnaires (Art.10 et 12)

## ❑ **Leuzoise** de naissance **mais ouverte à tous**

## ❑ Pour les **Energies du Futur**

- développer des projets en énergie renouvelable (Mégawatts verts)
- proposer d'autres services, comme des audits énergétiques ou toute autre mesure visant à suivre la consommation énergétique ou à améliorer l'efficacité énergétique de ses coopérateurs (Négawatts), ainsi qu'à minorer leurs dépenses énergétiques



❑ **Contraintes principales :**

- Rémunération modérée de la mise : le taux maximum des dividendes est fixé par la loi (actuellement 6%)

**Ne pas confondre cela avec une obligation ... Dans les limites de cette restriction de 6%, les dividendes réellement distribués dépendent des performances financières de la coopérative et des décisions de l'A.G. !**

- Le droit de vote aux A.G. doit être limité pour éviter le rôle trop important que pourrait avoir un actionnaire majoritaire (absence d'actionnaire dominant) – art. 22 des statuts

**CLEF scrl : limitation du droit de vote à 10%**



❑ **Avantages principaux :**

- L'excédent d'exploitation net peut donner lieu à une ristourne aux coopérateurs, résultant de leur activité avec la coopérative (Via la fourniture d'électricité par exemple)
- Exemption du précompte mobilier sur les dividendes pour chaque coopérateur sur la première tranche (indexée) d'une valeur actuelle de +/- 170 € ; au-delà, précompte de 15%

**Et non, à ce jour il n'est par contre pas possible de déduire la prise de participation (souscription de parts de coopérateur) de votre feuille d'impôts**

- Tarif réduit d'impôt sur les sociétés pour la coopérative
- Non obligation de soumettre au préalable à la CBFA un prospectus lorsqu'on fait un appel public aux capitaux

**Mais les statuts doivent répondre à des critères stricts pour que la coopérative obtienne son agrément**

## Rémunération de l'investissement :

---

- Un **rendement intéressant pour les coopérateurs** (dividende sur les parts)
- Ainsi qu'une **possibilité de ristourne** sur les services que CLEF pourra développer, comme par exemple:

Une solution de **fourniture d'électricité** coopérative au travers des coopératives agréées membres de la fédération RESCOOP.be est à l'étude, et devrait être effective en 2012.

Cela ouvrira une possibilité de ristourne sur la facture d'électricité (décision d'AG et en fonction des bénéfices)

➤ Des Mégawatts et des Négawatts moins chers !

## Risque en capital :

---

- ❑ Acheter une part de CLEF est un investissement en capital dans la société
  
- ❑ Le capital récolté est (sera) investi dans les sociétés d'exploitation
  - PELZ sa (BE 0899.814.263)
  - FRASNES-LES-VENTS sa (Société en création)
  
- ❑ Les risques sont limités au minimum:
  - Revente de l'électricité et des Certificats Verts:  
    Contrat à Moyen Terme conclu avec l'acheteur
  - Contrat de maintenance à Long Terme conclu avec les fournisseurs d'éoliennes  
  
    Sur Leuze:
    - Contrat avec Repower, durée de 12 ans
    - Garantie de disponibilité à 97% (Quand il y a du vent, l'éolienne doit produire de l'électricité dans 97% du temps)
  - Contrat d'assurance Bris de Machine et Perte d'exploitation  
  
    En cas d'événement non couvert par la maintenance (ex. foudre)

# L'éolienne citoyenne du parc éolien de Leuze-Europe

**Le projet fondateur de CLEF sclr:**

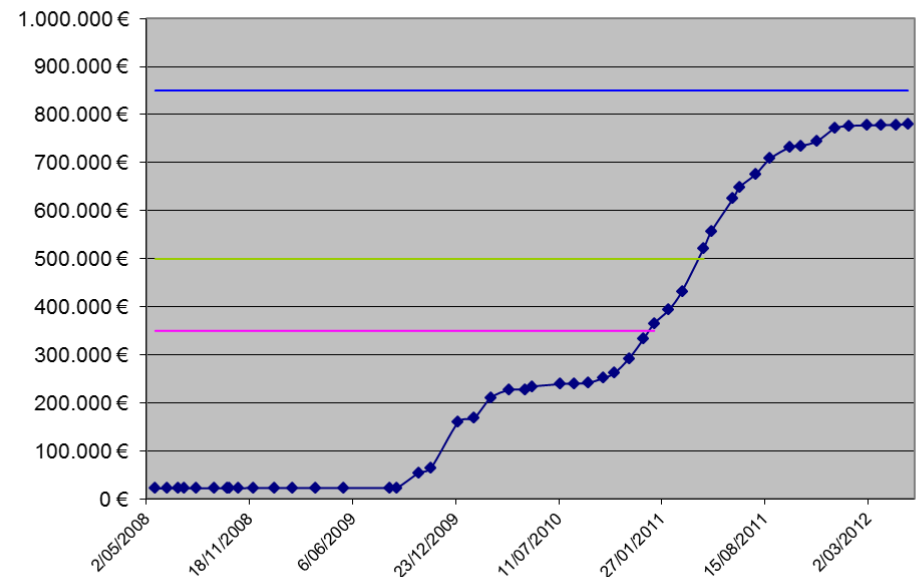
**Le parc éolien de Leuze-Europe en Partenariat de développement et une éolienne citoyenne**

Parts de **250 euros**

**Fondation le 19 mai 2008 :**  
26 fondateurs et 22 000 euros

**Capital Social:**  
Photographie suite au CA du  
18/05/2012:  
**361 coopérateurs pour 3119  
parts, c.-à-d. 779.750 €**

Evolution des souscriptions de CLEF sclr



# L'éolienne citoyenne du parc éolien de Leuze-Europe

Le parc éolien de Leuze-Europe, c'est un Partenariat Citoyen Public Privé, émanant d'une initiative citoyenne



PELZ

10%



70%



20%

Parc éolien de Leuze-Europe

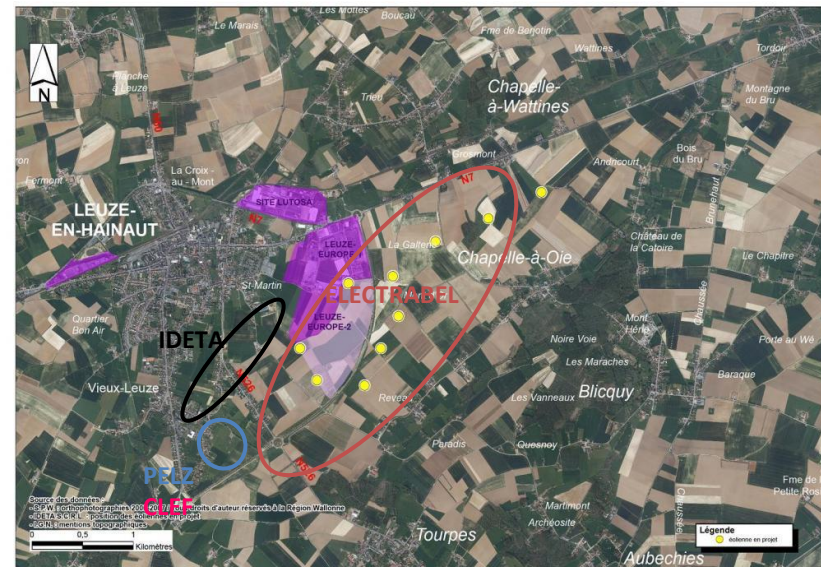
**Propriété et exploitation de 10% du parc éolien de Leuze-Europe, soit une éolienne**

(Re-Power MM92 de 2,05 MW) (productible annuel attendu : +/- 5 047 MWh en P75 à un an, soit facteur de charge = 28,1 %)

**Préfinancement par ELSA (IDETA)**

## Position de CLEF dans le projet et le Partenariat

Le capital obtenu par CLEF nécessaire à financer l'éolienne citoyenne, est investi dans la société anonyme PELZ





# L'éolienne citoyenne du parc éolien de Leuze-Europe

---

## De l'initiative à l'exploitation : le parcours du combattant

- Initiative citoyenne à la base, à l'automne 2006
- Un an pour les études de préfaisabilité et pour la mise en place du Partenariat Citoyen-Public-Privé
- Démarrage officiel de la procédure par la « RIP » (Réunion d'Information du Public) en novembre 2007
- Introduction de la demande de permis unique mi-2008, pour 13 éoliennes
- Décision en première instance : refus complet du parc éolien
- Permis unique accordé le 28 août 2009 sur recours par le Ministre Henry, autorise l'installation de 10 éoliennes pour une durée de 20 ans (valable jusqu'au 28 août 2029)



# L'éolienne citoyenne du parc éolien de Leuze-Europe

---

## De l'initiative à l'exploitation : le parcours du combattant

- Début de la construction (voiries & génie civil) à l'automne 2010
- Le montage de la 10 ème éolienne s'est terminé le 23 avril 2011
- Raccordement électrique (ORES): fin des travaux début juillet 2011
- Inauguration du parc éolien de Leuze-Europe le 19 juin 2011 après-midi
- Tests de puissance en juillet 2011
- Tests de complétion : Juillet à Novembre 2011 => fonctionnement discontinu
- Pleine propriété de la WT8, le 3/11/2011: signature des actes notariés
- Production cumulée: 3.585,59 MWh (à fin avril 2012)
- Certificats Verts  
Compte CV's auprès de la CWAPE crédité en avril 2012



# L'éolienne citoyenne du parc éolien de Leuze-Europe

---

## Pour fixer les idées, quelques chiffres ...

- ❑ **Financement de 1 éolienne de 2,05 MW = investissement total de l'ordre de 3,4 mios eur**

Dans le cas de PELZ sur le parc éolien de Leuze-Europe:

- 0.844 mios EUR: Aide à l'investissement de la RW
- 0.840 mios EUR: Fonds propres (amenés par CLEF scrl dans PELZ sa)
- 1.900 mios EUR: Financement (Credal + CIW)

- ❑ **2 sources de revenus principales:**

- Revente de **l'électricité produite**  
(Leuze-Europe : +/- 5 000 MWh par éolienne et par an)
- Revente des **Certificats Verts** attribués (1 CV par MWh)

- ❑ **Dépenses:** Intérêts du financement bancaire, Entretien & maintenance, Location terrains, Gestion, Assurances (RC, Bris de machine, Perte Exploitation)

## Le projet éolien de Frasnes-les-Anvaing:



## Le projet éolien de Frasnes-les-Anvaing:

- Promoteurs initiaux : Partenariat entre les sociétés:



- Permis unique obtenu (sans recours) le 20 janvier 2011 pour 3 machines
- Instruction en cours pour une 4<sup>ème</sup> machine
- Raccordement au poste de Ligne (Codes EAN virtuels)

# Frasnes-Les-Vents

## Données techniques



### Données Techniques \*

Type	Puissance nominale	Diamètre rotor	Hauteurs moyeu	Contrôle Puissance	Régime rotor
MM92	2,05 MW	92,5 m	69, 78,5, 80 et 100 m	Pitch (électrique)	7,8 – 15 1/min (+12,5%)

## Investissement

Eolienne Repower MM92	€ 2.504.800,00
Grutage et transport	inclus scope Repower
Balisage aérien	inclus scope Repower
Génie civil - fondations et pieux	inclus scope Repower
Accès ET plateforme	€ 191.666,67
Génie électrique intra parc	€ 125.666,67
Raccordement au réseau de distribution IEH	€ 321.592,33
Frais développement	€ 33.333,33
Géotechnicien	€ 15.000,00
Bureau de contrôle	€ 2.000,00
Coordonnateur sécurité - SPS	€ 3.000,00
Primes d'assurances (RC - TRC)	€ 4.000,00
Intérêts intercalaires	€ 45.000,00
Assistance Maîtrise d'ouvrage	€ 30.000,00
indemnités dégats agricoles	€ 7.000,00
Bornage Terrain - géomètre	€ 4.000,00
Frais notaire baux et hypothèques	€ 15.000,00
Frais de montage financier banque	€ 24.000,00
Aléas d'investissement	€ 100.000,00
<b>Total investissement :</b>	<b>€ 3.426.059,00</b>



## Productible

<u>ETUDE Tractebel en MWh/an</u>	POUR PARC	pour l'éol n°1
brut avec perte de sillage pour 4 éol	23492	5983
<b>NET P50 sur 20 ans avec indisponib, perte élec.</b>	<b>21410</b>	<b>5452</b>
P90 net moyen sur 1 an moyen	<b>4650</b>	4735
P90 net moyen sur 10 ans moyen	<b>4844</b>	4928
P90 net moyen sur 20 ans moyen	<b>4857</b>	4946

## Projet citoyen et communal

- Participation communale et citoyenne annoncée dès la première RIP
- Mandat donné à CLEF scrl pour organiser la participation citoyenne
- Société d'exploitation en création:  
Frasnes-Les-Vents sa (statuts similaires à PELZ sa)
- 2 actionnaires:
  - Commune de Frasnes-les-Anvaing (25%)
  - CLEF scrl (75%)
- Financement de l'investissement:
  - Capital envisagé: 500.000 euros
  - Aide à l'investissement RW (25% investissement – +/- 875.000 EUR)
  - Crédit bancaire (+/- 2.125.000 EUR)

## Projet citoyen et communal

- Participation communale inscrite au budget 2012
- Validation du projet par l'AG de CLEF scrl, le 18/05/2012
- Période d'investissement: Juin-Décembre 2012
- Besoin de financement citoyen: **375.000 eur**, soit **1500 parts de 250 euros**



## Projet citoyen et communal



1. Télécharger la brochure sur  
**[www.clef-scr1.be](http://www.clef-scr1.be)**
2. Remplissez et renvoyez la dernière page au siège de la scr1
3. Virement du montant investi sur le compte de la scr1:

**068-2496155-81**

**En communication :**

**FLV – x parts au nom de xxxxxxxx**

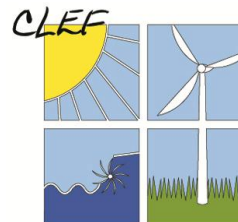
4. Une attestation vous est envoyée pour confirmer votre statut de coopérateur

**Merci à tous pour votre attention...**

**Bon vent !!!!**

**[www.clef-scr1.be](http://www.clef-scr1.be)**

**E-mail : [info@clef-scr1.be](mailto:info@clef-scr1.be)**



**CLEF scr1**  
**Rue de Barry, 20**  
**7904 Leuze-en-hainaut (Pipaix)**  
**BE 0898.209.805**